RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Fiche de poste

Adjoint du Chef du Service Régional de l'Immobilier
de la région académique Île-de-France

Statut du poste : vacant (création de poste)

Fonction publique : Fonction publique d'Etat
Employeur : Région académique Ile-de-France (Ministère Education nationale et Jeunesse)
Localisation : 47 rue des Ecoles, 75005 Paris
Domaine : immobilier
Date limite de candidature : 29 mai 2023
Nature de l'emploi : ouvert aux personnels titulaires (catégorie A / A+) ou contractuels.
Expérience souhaitée : confirmé
Rémunération : groupe 1 IFSE
Catégorie : A+ (IGR, IPEF, ICTPE du 1er groupe ou équivalent)
Management : oui
Télétravail possible : oui, après 6 mois au moins (temps de la prise de fonctions)

Vos missions en quelques mots

Le Service Régional de l'Immobilier (SRI) a la charge de mettre en œuvre la politique immobilière de l'Etat tant pour l'Enseignement Supérieur que pour l'Education Nationale dans la région académique regroupant les trois académies de Paris, Versailles et Créteil. Les modalités d'intervention ne sont pas strictement identiques, mais lorsque le rectorat de région académique n'est pas maître d'ouvrage, il assure un suivi ou agit en tant que conseil, expert, pilote. Il programme, met en place et gère les crédits (principalement d'investissement) servant à la mise en œuvre de ces politiques : le Programme 150 pour l'enseignement supérieur, le Programme 214 pour l'Education Nationale et le Programme 231 pour la vie étudiante.
Rattaché au secrétariat général de la région académique (SGRA) Ile-de-France, le SRI travaille en lien étroit avec le secrétariat général pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation (SG ESRI). L'adjoint(e) secondera le chef du SRI, notamment dans toutes les missions transversales et intrinsèquement régionales (budget, finances, RH, stratégies et plans régionaux). Il ou elle assurera l'intérim du chef du SRI en tant que de besoin. Au quotidien, l'adjoint du chef du SRI suivra plus particulièrement la **politique immobilière des services déconcentrés** de l'éducation nationale, de la jeunesse et du sport ;

Outre le suivi du patrimoine immobilier Education Nationale, Jeunesse et Sports, l'adjoint(e) du chef du SRI contribuera activement à l'animation du service et aux remontées d'informations (notes, tableaux de bord…) et assurera l'intérim sur les dossiers régionaux en cas d'absence du chef du SRI.

Principale activités :

- Encadrement ;
- Pilotage et suivi ;
- Immobilier de l'Education Nationale ;
- Energie et sobriété ;
- Intérim du chef du service.

Profil recherché :

Savoirs :
- Diplôme d'ingénieur (bâtiment, constructions publiques) ;
- Techniques du bâtiment ;
- Juridiques (règles de la commande publique…) ;

Savoir-faire :
- Capacité d'analyse ;
- Savoir hiérarchiser et planifier les actions ;
- Disposer de capacité d'écoute, de dialogue, de conviction et de négociation ;
- Maîtrise experte des outils informatiques (Excel…);

Savoir-être :
- Sens de l'analyse, esprit de synthèse ;
- Rigueur, autonomie et sens de l'initiative ;
- Sens des responsabilités et de l'organisation ;
- Qualités relationnelles importantes avec de multiples partenaires d'horizons très divers ;
- Sens du service public.

Conditions particulières d'exercice : bureau individuel à Paris, au rectorat de région académique, 47 rue des écoles Paris Ve et déplacements sur les sites, dans les trois académies.

Informations complémentaires :

Les dossiers de candidature comprenant une lettre de motivation et un CV doivent être adressés à :

Jerome.clauzure@region-academique-idf.fr
ce.sri@region-academique-idf.fr
stephanie.veloso@region-academique-idf.fr
ce.sgra@region-academique-idf.fr

Renseignements :
M. Jérôme Clauzure, chef du SRI de la région académique Ile-de-France, 01 40 46 23 33

Qui sommes-nous ? environnement de l'emploi

La région académique d'Ile-de-France, constituée des académies de Paris, Créteil et Versailles, scolarise plus de 2,4 millions d'élèves des 1er et 2nd degrés. Le parc immobilier des services académiques représente plus de 250 bâtiments et 130 000 m². Ces bâtiments sont, soit propriété de l'Etat, soit loués à des collectivités locales ou des bailleurs privés. Parmi les bâtiments propriété de l'Etat, deux sont les plus grandes opérations immobilières du ministère de l'Education Nationale : le nouveau rectorat de Créteil (projet X24 de plus de 80 M€) et le rectorat de Versailles (projet Campus Lesseps de réhabilitation et de construction à plus de 130 M€).

Avec 760 000 étudiants (soit 25% de la population étudiante de France) répartis dans 8 départements - dont 350 000 uniquement dans les Ecoles et Universités de Paris -, la région académique d'Ile-de-France est de très loin la première région académique pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation. Son parc immobilier représente plus de 4 millions de m².

Le SRI est composé de 22 agents, à majorité des cadres et des cadres supérieurs (17 sur 22), de profils variés mais avec une dominante de corps techniques (16/22), répartis en trois pôles à Paris, Versailles et Créteil.

Le SRI travaille en lien avec :

- les services budgétaires, financiers et techniques du rectorat de région académique et des trois rectorats (SGRA, DAF, DIL, DSG, DILAC, DALOG…),
- les services d'administration centrale (MEN/SG/SAAM et MESR/DGESIP),
- la préfecture de région et les préfectures de département,
- la MRPIE et les SLD.